



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION **CONDUITE D'UN ÉLEVAGE BOVIN LAIT**

Objectifs de la formation

Le certification de spécialisation est une formation en complémentaire à un diplôme agricole acquis préalablement. Il permet d'approfondir ses connaissances et d'acquérir des compétences dans la conduite de l'élevage laitier.

Le titulaire du diplôme sera en capacité de réaliser l'ensemble des tâches d'élevage mais aussi d'assurer l'organisation de la charge de travail quotidienne dans le respect des règles de sécurité et de protection de l'environnement.

Les modules pédagogiques sont construits à partir de temps de face à face, de visites en entreprises et principalement de travaux pratiques sur le site de l'exploitation agricole de l'EPL.

Lieu de la formation

Campus Métiers Nature
de Coutances
CFA
www.campusagri.fr



FORMATION CONTINUE

DURÉE 1 an

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION CONDUITE D'UN ÉLEVAGE BOVIN LAIT

CONTENU DE LA FORMATION

**Assurer le pilotage technico-économique
d'un élevage bovin lait**

- Choix de conduite technique de l'atelier
- Organisation des activités de l'atelier

Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin lait

- Alimentation
- Pâturage
- Surveillance, soins et manipulation des animaux
- Traite
- Reproduction
- Vêlage
- Gestion technique et économique de l'atelier bovin lait

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Éleveur.se de vaches
laitières

Salarié.e d'élevage

Producteur.trice de lait
bovin

Responsable d'élevage
laitier

Vacher.e hautement
qualifié.e



CONDITIONS D'ADMISSION

Formation ouverte sur dossier (Parcoursup)
aux titulaires d'un Bac Technologique, Général
ou Professionnel ou d'un Brevet de Technicien
Agricole.

- Maîtrise de la géométrie de base (périmètre,
surface, volume et de la proportionnalité).
Maîtrise de la lecture et de l'écriture.
- Avoir un projet professionnel.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une
exploitation de vaches laitières.
- Jeunes déclarés aptes par la Médecine du travail.



Admission étudiée
au cas par cas.